

Aux habitants et usagers
des stations d'épuration
d'Aimavigne
et de Jongieux le Haut



Stop LINGETTES

L'agent chargé de l'entretien des stations d'épuration nous alerte de nouveau sur le nombre important de **lingettes** dans les STEP.

Nous vous rappelons qu'il est **formellement interdit** de jeter les lingettes et autres déchets non organiques dans les toilettes, *même si la publicité vous vante la dégradabilité de ces produits.*

Dans un souci d'écologie et d'économie, merci à tous de respecter ces règles de fonctionnement, afin d'éviter des frais supplémentaires de traitement qui seraient répercutés sur les abonnements.

Françoise BARLET,
Maire de Jongieux

